

L'UNIVERSITÉ DE NÎMES ET LA CCI GARD SIGNENT UNE CONVENTION CADRE POUR FAVORISER LA RÉUSSITE DES JEUNES DU TERRITOIRE.

24.11.2020

Benoît Roig, président de l'université de Nîmes et Eric Giraudier, président de la CCI Gard ont signé la convention cadre de partenariat visant à développer les relations pédagogiques et les projets partenariaux entre les deux entités.

Un cap fixé pour 2021

Le partenariat qui réunit deux modèles d'enseignement, repose sur des objectifs communs :

- La prise en compte des évolutions structurelles du paysage économique pour proposer une offre d'enseignement cohérente et coconstruite.
- L'association des chefs d'entreprises au parcours de formation des étudiants grâce au Club des Partenaires du Campus CCI Gard
- La sensibilisation et la valorisation de l'entrepreneuriat auprès des jeunes : dès la mi-octobre, UNÎMES et la CCI Gard ont engagés - avec le concours du Bic Innov'up et Pepite LR - le lancement du Lab LE² qui propose un dispositif complet d'accompagnement aux étudiants - entrepreneurs.

« La crise que nous traversons ne doit pas nous faire oublier que la formation des jeunes du territoire est un axe stratégique prioritaire. Ce partenariat est porteur de sens pour former les talents de demain et les accompagner dans leurs premiers pas professionnels » souligne Eric Giraudier.

«La formation des jeunes au plus près de leurs ambitions et des besoins du monde socio-professionnel est l'une des missions principales de l'université. Le faire en complémentarité avec la chambre de commerce permettra d'apporter une plus large réponse aux attentes des entreprises et de contribuer ainsi au développement économique de notre territoire» poursuit Benoît Roig.

Contact presse :

CCI Gard / Anaïs PLET, T. 04 66 87 99 27, a.plet@gard.cci.fr

Université de Nîmes / Gaëlle Bappel, T. 04 66 36 45 95, gaelle.bappel@unimes.fr